



L'Angleterre arrête de fumer

Rubrique : actualités - Date : jeudi 16 février 2006

L'Angleterre passe en mode no smoking » : France-Soir consacre une pleine page au tabac désormais proscrit des espaces publics en Angleterre. « Après Irlande, la Suède, la Norvège, Malte ou encore l'Italie, c'est au tour de l'Angleterre de bannir la nicotine de ses espaces publics » et le journal de se demander si la France va suivre cette interdiction, par une loi « similaire qui se substituerait à une loi Evin difficile à appliquer ? ». D'après France Soir, Xavier Bertrand présenterait dans « les semaines qui viennent de nouvelles orientations en la matière » et d'ajouter : « Je regarde avec beaucoup d'attention ce qui se passe dans tous les pays européens et je constate que les pays où l'on disait que les choses étaient impossibles, elles ont été possibles voire même faciles ». Le journal rappelle qu'une proposition de loi a été déposée au Sénat axée surtout sur le tabagisme passif qui « élargirait l'interdiction de fumer à tous les lieux fermés et couverts accueillant du public ou constituant un lieu de travail ». Laurent Fabius déclare que si les députés étaient saisis d'une telle initiative, ils voteraient « à coups sûrs pour l'interdiction du tabac dans les lieux publics ». Toutefois, France Soir souligne que les syndicats de restaurateurs ou les patrons de bars sont résolument hostiles à une telle interdiction. L'UMIH (Union des métiers de l'industrie et de l'hôtellerie) « reste pour la stricte application de la loi Evin (protégeant les non-fumeurs dans les lieux publics) qui est une loi d'équilibre ». Pour Yves Bur, vice-président de l'Assemblée Nationale « les freins sont avant tout politiques. Les élus prètent aux Français une image qui n'est pas la leur ».

Le Parisien dans son article « L'Angleterre arrête de fumer » revient sur cette interdiction qui touche « tous les endroits publics clos : pubs, restaurants, discothèques, clubs privés, usines, bureaux, transports publics ». Pour le chef de la recherche anti-cancer, Alex Markham il s'agit de la « plus importante avancée pour la santé publique depuis la découverte il y a un demi-siècle, que le tabac est responsable des cancers du poumons ». Le Parisien évoque une « surprise parce que le gouvernement avait plutôt prévu une interdiction partielle, qui ne serait appliquée qu'aux pubs servant des repas ». Or, les pubs s'inquiétaient d'une possible concurrence déloyale. Le Parisien rappelle que le député UMP Yves Bur allait présenter dans les prochaines semaines « de nouvelles orientations ».